

## Regards croisés sur la séance du Conseil communal du lundi 03/11/2025

### Le point de vue de Geneviève Durant

Un conseil communal dont l'ordre du jour comportait 60 points, parmi lesquels bon nombre concernaient la levée de taxes.

Nous épingerons de manière non exhaustive un certain nombre de ces points qui ont été portés à discussion.

- 1) Les conseillers se sont prononcés majorité (contre) contre opposition (pour) sur **la prorogation de l'Intercommunale Bataille de Waterloo 1815**. Les statuts de l'intercommunale (regroupant 4 partenaires communaux : Braine-l'Alleud, Waterloo, Genappe, Lasne) venant à échéance en 2027, ils devaient donc en principe être prorogés pour 30 ans, ce que la Majorité ne souhaite pas, préférant une prorogation d'un an, en effet, le Bourgmestre a été jusqu'à mettre en cause le sens même de l'Intercommunale. Le caractère renouvelable de la prorogation apparaît donc désormais fragile, générant incertitudes et instabilité.  
Olivier Vanham a réagi en exprimant son trouble car, en prenant cette position, Vincent Scourneau semble tourner le dos à la volonté de mutualisation qui, avait prévalu en 1997; c'est aussi ignorer, a souligné Olivier Vanham, un élément de droit car le contrat de concession signé avec la société Kleber-Rossilon, pourrait entraîner de la part de celle-ci une exigence de prorogation jusqu'en 2035 ; Olivier Vanham a relevé ainsi des éléments factuels mais ils n'ont pas fait écho dans le chef du Bourgmestre.
- 2) Un **nouveau règlement d'ordre intérieur** (R.O.I.) du conseil communal a été adopté. Plusieurs conseillers d'Ensemble ont fait des remarques :
  - a) Alain Badibanga a insisté sur la protection de l'anonymat des votes en cas de réunion en distanciel, ainsi que sur la nécessaire vigilance à avoir à l'égard des attaques informatiques.
  - b) Isabelle Gettemans a suggéré de publier l'annonce des conseils communaux dans l'Echo du Hain, car jusqu'à présent, les citoyens doivent faire la démarche d'aller sur le site de la Commune pour disposer de ces informations. Le Bourgmestre a fait droit à la demande d'information concernant les dates des conseils communaux, tout en rejetant l'idée d'y insérer les points à l'ordre du jour : cela prendrait trop de place, a-t-il invoqué; étonnante réponse quand on sait qu'une date assortie d'un QR code donnant accès à l'ordre du jour suffirait ; une toute petite place dans la gazette locale, est-ce trop demander ? Une petite commune comme Ittre le fait bien, en ce compris les comptes-rendus des conseils communaux !
  - c) Aurélie Etienne a ensuite demandé l'accès direct et simplifié pour les conseillers communaux aux procès-verbaux du Collège du Bourgmestre et des Echevins, à l'instar de ce qui se fait dans toutes les Communes, ...mais pas à Braine-l'Alleud ; En effet, même pour les conseillers communaux, la procédure actuelle de diffusion requiert une demande écrite par mail adressée au Directeur Général, ce qui entraîne pour ce dernier une surcharge de travail. Le bourgmestre n'entend pas faire droit à cette demande au motif « *que c'est compliqué, qu'il est difficile d'identifier quel conseiller a consulté sur quoi et a éventuellement fait fuiter des informations* ». On voit que la confiance règne sur la déontologie des conseillers d'Ensemble ! Semblant s'amuser de cette intervention qui souligne une lourdeur et un manque d'efficacité, Vincent Scourneau suggère la consultation de PV du Collège en présentiel et, bon prince, propose d'apporter aux conseillers un verre d'eau après 2 jours de sitting. Etrange réponse, qui élude complètement le problème !

Aussi, ce nouveau ROI a-t'il été voté majorité contre opposition .

- 3) La **mise à disposition d'emplacements vélos via abonnements**, sur le parking Gévé/fortemps, a fait l'objet d'une intervention de Xavier Wielemans>. Il a soulevé plusieurs questions : Qu'en sera t'il

pour les personnes qui souhaitent utiliser les box à vélos de manière permanente, ne disposant pas de places de stockage à la maison ? Aujourd'hui, un abonnement annuel reviendrait à 120 euros (à titre d'exemple, à Waterloo l'abonnement annuel est de 60 € par an) . Ne faut-il pas prévoir une dégressivité comme cela se fait dans d'autres communes ? L'échevin J. Matagne a répondu que le projet se fait en partenariat avec city parking et que la question tarifaire doit donc se négocier. Affaire à suivre et le Bourgmestre semble s'engager au suivi.

De manière plus globale, Xavier Wielemans a interrogé sur la stratégie concrète de déploiement de boxes à vélos : Quel est le plan d'implantation ? Quel est le calendrier pour sa mise en oeuvre? A cette question, il fut répondu laconiquement qu'on agira en fonction des opportunités, qu'il faut que les boxes répondent à des besoins réels, et donc à des demandes groupées de la part des citoyens, Xavier Wielemans a dès lors exprimé son inquiétude puisque la planification est complexe et prendra du temps, dans la mesure où elle nécessite des études préalables d'implantation, des autorisations, des procédures de marchés publics...

Le bourgmestre a suggéré de proposer aux citoyens d'introduire une demande de budget participatif pour financer cette politique...gageons qu'il en sera largement fait publicité dans l'Echo du Hain ?.

#### 4) Une série de points concernaient **les taxes communales**.

Certains d'entre eux ont amené des commentaires des conseillers d'Ensemble.

- a) Arthur Lambert a- plaidé pour une exonération de la taxe de 500€, pour les personnes qui souhaitent faire la démarche de **changement de nom**, démarche facilitée depuis juillet 2025, notamment lorsqu'il s'agit de reprendre le nom du père, celui de la mère ou des deux. Il s'agit du montant maximal autorisé. Arthur Lambert a mis en avant cette avancée importante qui reconnaît à chacun et chacune le droit de choisir le ou les noms qui reflètent son histoire et sa filiation. C'est parfois, a-t-il exprimé, une étape essentielle dans une reconstruction personnelle après des conflits familiaux, des ruptures douloureuses, parfois même des violences traumatisantes. ; c'est sans doute dans cet état d'esprit que beaucoup de communes ont choisi la gratuité. Mais voilà, à Braine, on craint les abus, on estime que le changement de nom relève du confort et que ce montant élevé est le prix de la réflexion.
- b) A propos de la **taxe sur les spectacles et divertissements**, Olivier Vanham est à nouveau revenu sur l'attitude de la Commune qui cherche manifestement à se désengager au niveau de l'Intercommunale 1815. Ainsi, non contente de créer de l'instabilité ( cfr supra), elle supprime l'exonération de taxes communales sur la billetterie du Memorial. Comme l'a dit Olivier Vanham, nous sommes dans un scénario déloyal et un vrai bras de fer qui sera vraisemblablement mal vécu par le concessionnaire du site.
- c) A propos des **taxes sur la vente de sacs poubelles** réglementaires destinée à la collecte périodique des déchets ménagers et sur l'enlèvement des déchets ménagers, Olivier Vanham est à nouveau intervenu pour interroger sur le coût vérifié en 2025, qui aurait dû faire l'objet d'un document annexé, présentant les chiffres et permettant de savoir combien coûte ce service à la commune et de comparer son évolution d'une année à l'autre. Il lui a été répondu que la taxe aurait dû en réalité être augmentée puisque le volume des déchets va croissant, mais les chiffres connus du collège du Bourgmestre et des Echevins ne sont pas donnés ; ! Que ne ferait-on pas pour garder le trophée du paradis fiscal ? En attendant, l'aspect pédagogique sur la question passe évidemment à la trappe et tout courage politique est absent sur la question ! Olivier Vanham a néanmoins soulevé le point positif des apports volontaires des déchets organiques par la population Brainoise.
- 5) La conseillère Christine Huenens est intervenue sur l'achat de deux nouveaux modules préfabriqués pour connaître les intentions du Collège concernant un éventuel redéploiement de l'**école communale d' Ophain-BSI**. L'échevine C. Versmissen et le Bourgmestre lui ont signifié qu'il n'était pas question de redéploiement, mais de remplacement de matériel obsolète.

6) La conseillère Godelieve Boulert est intervenue sur les points relatifs à un à l'ouverture d'une voirie à créer depuis l'avenue Grand Peine à Lillois, pour desservir un nouveau grand parking public jouxtant l'école du Pré Vert ( 60 places de voitures) ainsi que le plan d'alignement y afférent. Ce projet a fait l'objet d'une négociation entre la commune et Infrabel. La conseillère a fait remarquer qu'il aurait été intéressant d'avoir une approche plus large en ouvrant la porte à d'autres projets dans cette zone d'équipements communautaires ; on aurait par exemple pu songer à arborer, à créer des îlots de verdure ; en lieu et place les nouvelles infrastructures risquent fort de servir à terme à l'urbanisation d'une zone aujourd'hui rurale. Par ailleurs, si des parkings vélos sont bien prévus, en revanche, aucune zone protégée pour piétons et cyclistes n'est prévue pour rejoindre l'école. L'avenue Grand peine elle-même ne dispose ni de pistes cyclables ni de trottoirs. Pour toutes ces raisons, Ensemble n'a donc pu approuver le tracé de cette nouvelle voirie.

Dans les points divers, des conseillers d'Ensemble ont amené des questions sur la dératisation du plateau de la gare (A. Badibanga) , sur la nécessité d'inciter à modérer la vitesse sur le parking du stade Gaston Reiff (A.. Badibanga), sur la dommageable suppression à venir du Proxibus (C. Huenens) et sur la situation complexe des Salanganes suite à des soucis liés à l'état de vétusté du bâtiment (C. Gettemans) ; Enfin, il a été demandé dans le cadre d'une initiative citoyenne que la commune fasse le geste symbolique de hisser le drapeau Palestinien le 29/11, pour marquer l'attachement de Braine-l' Alleud aux valeurs de Paix, de Justice, de Solidarité y compris sur le plan international ( A.Lambert).

## **Et le regard de Christian Merveille sur cette soirée**

***Des rats, des conducteurs de bus et un ami chinois qui serait néanmoins coréen.***

### **Raconter des histoires.**

Alain Badibanga, au moment des questions diverses (point 60 d'un ordre du jour particulièrement chargé) , signale la présence de rats au niveau du plateau de la gare. Cela donne l'occasion au bourgmestre de dire combien ce quartier est infesté, les rats investissant les maisons jusqu'au commissariat de police.

Le Conseil Communal a droit à un récit particulier qui raconte que les rats pullulent à cause de la présence de compost, du réchauffement climatique, de l'accoutumance aux raticides, à la fécondité extraordinaire de l'animal. Il compte bien interpeler la SNCB à ce sujet même si une campagne de dératisation s'est achevée tout récemment. Il faut aussi que les citoyens cessent de continuer à nourrir les pigeons et autres animaux.

Bref, quand un problème surgit, il est toujours repris et « raconté » avec force détails dans une vision souvent apocalyptique. Et surtout avec cette pirouette verbale qui permet d'affirmer que cela arrive toujours par la faute des autres quels qu'ils soient.

C'est sans doute cette même attitude qui permet à la majorité de limiter l'engagement de la commune à un an dans le renouvellement (en 2027) au sein de l' Intercommunale 1815 par manque de confiance envers le gestionnaire actuel en prévision de la suppression des provinces ?« *Il faut laisser le soin à un autre que moi de fêter aussi dignement le tricentenaire que je ne l'ai fait à l'époque pour le bicentenaire.* » déclare en substance le bourgmestre. Cela doit être de l'humour à moins que l'autosatisfaction ne connaisse pas de limites.

### **Se faire balader.**

Concernant le Proxibus la question de sa suppression ou pas est posée par Christine Huenens (?). La réponse est hélas positive suite à la modification de la convention avec le TEC qui l'a unilatéralement dénoncée. Il faut savoir que cette ligne avait son importance suite à une promesse faite par le pouvoir communal d'avoir la possibilité de se rendre aisément à la nouvelle Maison

Communale. Cette promesse aura donc tenu dix ans. ‘ « C'est déjà pas mal » ajoute le bourgmestre. Bien sûr cela a un coût annoncé à 160.000 € par an. « On pourrait même offrir un service de taxi aux personnes qui utilisent ce monde de transport. »

Et pourquoi pas ? Cela pourrait être une bonne idée.

Tout en annonçant que ce service est peu utilisé, le bourgmestre affirmera que « Tout ce qui est gratuit est fort demandé. » Une sorte de paradoxe qui ferait croire que dans le gruyère plus il y a de trous plus il y a de fromage.

Sans oublier cette histoire de chauffeur absent qui doit être remplacé par un autre qui pourrait s'absenter. Et cetera, et cetera... Comme une histoire sans fin, fascinante comme une comptine sans fin qu'on imaginera pour endormir les enfants à la place de compter les moutons ou les usagers du Proxibus qui va être supprimé.

## **Rester dans le flou.**

« C'est toujours la faute des autres. » « On n'a pas envie de taxer les brainois »

Ce dernier argument qui ferait que quand les règles ne conviennent pas, on semble les ignorer. Ce sera la remarque que fera Olivier Van Ham concernant le document donnant le « coût vérité » concernant les déchets. Une pièce essentielle qui manque dans ce dossier de la taxe sur les déchets.

Bien sûr, il y a des chiffres mais aucune grille de lecture. Il y a opacité, on ne voit pas clair. Cela nuit au contrôle démocratique. Réponse embarrassée concernant la fourchette du « coût vérité ». Les résultats ne seraient pas bons et puis réponse cinglante du bourgmestre : « Monsieur Vanham, depuis que vous ne vousappelez plus Intérêts Brainois vous ne vous souciez plus des brainois. » C'est sans doute un bon jeu de mots, une pirouette ou une estocade, une attaque « ad hominem » pour s'en sortir.

Et c'est vrai qu'il vaut mieux taxer « les Chinois qui visitent le lion » (sic). Même si le bourgmestre signale dans la foulée qu'il n'a rien contre les Chinois, qu'il a même un ami chinois, qui d'ailleurs est coréen. Peut-être même est-il citoyen résident en Belgique ? Cela fait beaucoup pour un seul homme.

## **Des débats éclairés**

Peut-être pourrait-on demander de la part de chaque membre du conseil communal d'être le plus clair possible concernant des points qui pourraient paraître assez techniques ou complexes. Cela permettra sans doute de mieux comprendre les enjeux

Les questions venant de la minorité possèdent cette clarté. Elles sont précises, argumentées par des faits et des chiffres. Elles touchent des réalités qui touchent les citoyens. Elles demandent des réponses de la même clarté et de précision.

Au lieu de cela, souvent, on est embarqué dans de belles histoires qui fascinent et endorment.

Peut-être pourrait-on demander des chiffres précis, des faits avérés, la présentation de documents ad hoc ? Une manière plus simple d'avoir accès aux divers renseignements utiles comme demandé par Alain Badibanga lors de l'examen du ROI.

C'est vrai que cela peut s'avérer difficile pour un pouvoir communal qui déclare à tout bout de champ : « On a toujours tort d'avoir raison trop tôt »

Et cette phrase est un paradoxe !

On peut la remuer de toutes les manières, elle restera mystérieuse. Lourde de sens ou pas.

Elle semble exprimer une vérité mais dit ce qu'elle veut. Elle sonne creux.

Elle tourne dans la tête comme un ouragan dévastateur qui se nourrit de tout ce qu'il rencontre et emporte tout sur son passage.

Juste une « punch line » qui empêche tout dialogue.

Un uppercut qui met KO et clôt un débat véritable qui, hélas, n'aura pas lieu.

Ajouter encore qu'Arthur Lambert demande au bourgmestre que le drapeau palestinien puisse être

hissé lors de la « journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien » du 29 novembre. Celui-ci déclare qu'il examinera la demande au cours d'un prochain collège échevinal. Au delà des mots, des joutes oratoires et des tergiversations, la réponse sera nette et précise. Chacun pourra voir si un drapeau palestinien flottera ce jour devant la maison communale montrant combien Braine l'Alleud est une « commune hospitalière », engagée et ouverte sur le monde.